



nmcnaturefoam®

Avec CLIMAFLEX® à base de
NMC Naturefoam®
ensemble contre le changement climatique

Le premier manchon isolant à base
de matières premières renouvelables

nmc-naturefoam.com



La politique internationale de lutte contre le réchauffement climatique

La COP21 de Paris en décembre 2015 a permis de conclure un accord engageant 195 états à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Cet accord a pour objectif de limiter le réchauffement climatique dû à l'activité humaine sur terre à 2°C. Tous les acteurs sont désormais impliqués et doivent prendre des mesures visant à réduire les émissions de CO₂. Nous pouvons et devons tous contribuer à ces efforts.

NMC Naturefoam® est la solution proposée par NMC.

Climaflex® à base de NMC Naturefoam® : la nouvelle référence en matière de protection du climat

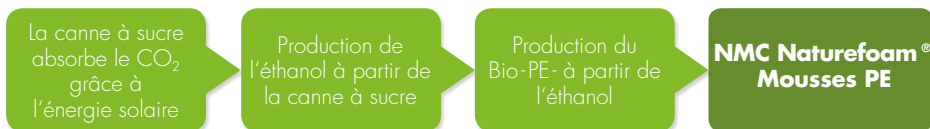
Entreprise d'envergure et de renommée internationale dans le développement, la production et la commercialisation de mousses synthétiques, NMC vient de concevoir une mousse à base de matières premières renouvelables. Cette innovation améliore nettement le bilan climatique et énergétique des produits NMC et contribue à la protection du climat et des ressources naturelles. En tant qu'entreprise familiale, NMC est synonyme de qualité et de préservation de l'environnement.



Les matières premières végétales font la différence

La nouvelle mousse NMC Naturefoam® est fabriquée en majeure partie à partir de polyéthylène à base de canne à sucre. Or, la canne à sucre repousse chaque année, absorbe du CO₂ au cours de sa croissance et préserve ainsi des ressources naturelles non renouvelables comme le pétrole. La mousse NMC Naturefoam® est disponible pour les marques de qualité NMC CLIMAFLEX® et EXZENTROFLEX®.

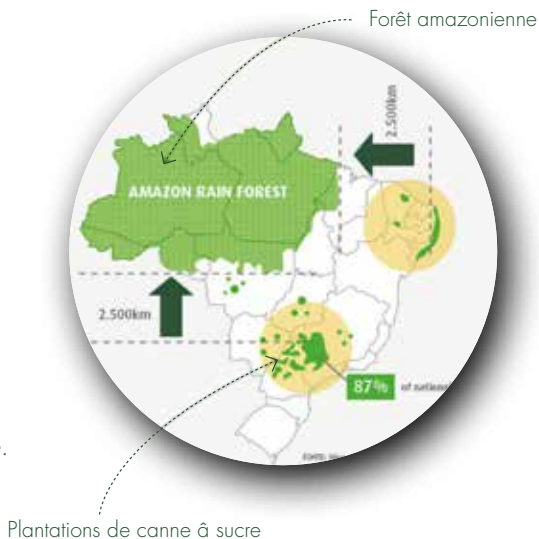
Processus de fabrication de la mousse NMC Naturefoam®



La culture de la canne à sucre

Afin d'exploiter au mieux les avantages spécifiques aux matières premières renouvelables par rapport au pétrole, en matière de protection du climat et de préservation des ressources, la culture des plantes veille à réduire le plus possible les sources de pollution.

Le Brésil possède 330 millions d'hectares de surfaces agricoles. Seuls 1,4% servent à fabriquer de l'éthanol à partir de la canne à sucre. Leur utilisation est contrôlée et surveillée par le législateur. 90% des plantations de canne à sucre se trouvent dans le centre sud du pays, à 2.500km des forêts amazoniennes, et y sont gérées de manière socialement responsable. L'irrigation des plantations se fait principalement à l'eau de pluie.



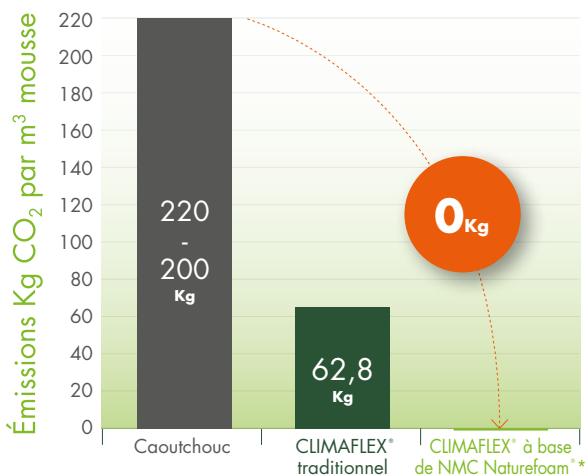
Les tubes isolants en mousse NMC Naturefoam® protègent doublement le climat

Dans le cas des isolations techniques, les célèbres marques de qualité NMC CLIMAFLEX® et EXZENTROFLEX® sont valorisées grâce à l'utilisation d'au moins 50% de matières premières renouvelables. Les déchets de production réutilisables ainsi que des additifs destinés à améliorer les valeurs d'isolation et de protection incendie viennent compléter leur composition.



La première Déclaration Environnementale de Produit (DEP) pour CLIMAFLEX® à base de NMC Naturefoam® présente des résultats impressionnants

La DEP certifiée par l'IBU (Institut allemand pour la construction et l'environnement) pour la gamme CLIMAFLEX® à base de NMC Naturefoam® prouve que les émissions de CO₂ ont pu être **réduites à zéro** tout au long du processus de fabrication, jusqu'à la sortie d'usine. Ce résultat est nettement plus favorable que l'estimation initiale. Lors de la fabrication de la formulation précédente de CLIMAFLEX®, les émissions atteignaient 62,8kg de CO₂ par m³ de mousse et, dans le cas d'isolations en caoutchouc courantes, elles se situent même entre 200 et 220kg de CO₂ par m³ de mousse.



* CO₂ émission selon La déclaration environnementale de Produit (A1)-A3, from cradle to gate) certifié par IBU (Institute für Bauen und Umwelt e.V.)

Des propriétés de produit de première qualité

CLIMAFLEX® et EXZENTROFLEX® en mousse NMC Naturefoam® ont les mêmes propriétés techniques que l'isolant réputé CLIMAFLEX® :

- Valeurs d'isolation
- Résistance au feu
- Facilité de montage
- Longévité



La part de matières premières renouvelables est contrôlée et certifiée par un organisme indépendant.



CLIMAFLEX® : manchon isolant flexible et performant;
Épaisseurs 9 & 13 mm, classement au feu B_{s1}d₀,
Épaisseurs 20 & 25 mm, Euroclasse C₁s₁d₀



CLIMAFLEX® XT : l'alternative auto-adhésive pour une installation simple et rapide;
Épaisseurs 9 & 13 mm, Euroclasse B_{s1}d₀



CLIMAFLEX® STABIL : manchons isolants pourvus d'une résistante couche de protection rouge à base de NMC Naturefoam®;
Épaisseurs 4, 9, 13, 20 & 25 mm, Euroclasse E



EXZENTROFLEX® COMPACT : isolant performant offrant un gain de place grâce à une hauteur de construction réduite au sol;
Épaisseurs 9, 25, 38 & 46 mm, Euroclasse E



La protection du climat, un moteur important dans la rénovation et la construction

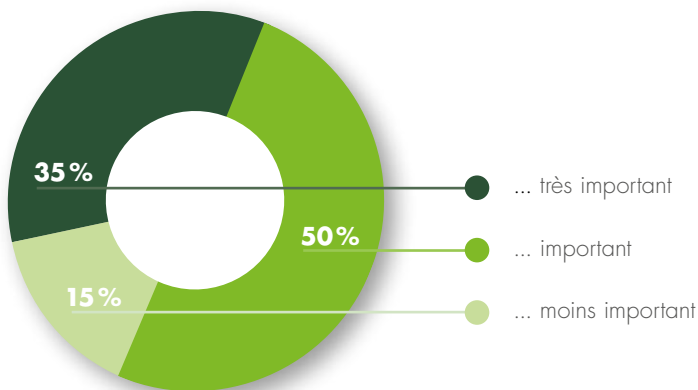
Les responsables politiques et les consommateurs sont de plus en plus soucieux du développement durable dans tous les domaines de la vie, donc aussi dans le secteur du bâtiment. L'application systématique de principes écologiques dans la construction et la rénovation implique l'utilisation de matériaux qui:

- provoquent peu de gaz à effet de serre nocifs,
- font appel, pour une part importante, à des matières premières renouvelables,
- font l'objet d'un processus de fabrication respectueux de l'environnement.

CLIMAFLEX® en mousse NMC Naturefoam® remplit ces exigences.

Un consommateur toujours plus sensible à la question de la durabilité dans le secteur de la construction

Lors de la construction ou de l'acquisition d'un bâtiment résidentiel, l'utilisation de matériaux résolument écologiques est:



Le développement durable chez NMC

L'un des objectifs déclarés de NMC est l'action sociale, durable et écologiquement responsable: dans l'intérêt des clients, collaborateurs, actionnaires et générations futures, l'action socialement responsable est indissociable de la protection de l'environnement et du développement durable.

Protection du climat: l'engagement de NMC

- Obligation dans le cadre du Responsible Care, initiative mondiale de l'industrie chimique
- Electricité à 100% à base d'énergies renouvelables
- Installation photovoltaïque de 2,2 MW, propre à l'entreprise
- Réutilisation des déchets de production
- Amélioration de l'efficacité énergétique de 21 %
(sur le site d'Eynatten, en Belgique)
- Réduction des émissions de CO₂ de 25 %
(sur le site d'Eynatten, en Belgique)

La protection du climat est un processus continu; c'est pour-quoi NMC travaille en permanence à la mise en œuvre de mesures supplémentaires pour un avenir meilleur. Notre objectif: continuer à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de CO₂, afin d'optimiser sans cesse nos produits et nos filières de production.



NMC France sas

Z.I. de la Forêt – CS 10103 – 97, Route d'Anor
F - 59613 Fourmies Cedex

☎ +33 3 27 60 81 00 – 📠 +33 3 27 59 98 55
info@nmc-france.fr – www.nmc-france.fr

nmc-naturefoam.com

NMC sa

Gert-Noël-Strasse – B-4731 Eynatten
☎ +32 87 85 85 00 – 📠 +32 87 85 85 11
info@nmc.eu – www.nmc-insulation.com

